

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
SÉANCE DU 30 MARS 2010 À 18 HEURES 30

PUBLIÉ LE

7 AVR 2010

N° 2 - 47 / 2010 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS
PROGRAMMATION ANNÉE 2010 - REQUALIFICATION ENTRÉE DU
VILLAGE D'ARTHÈS - DEMANDE DE SUBVENTIONS

L'An Deux Mille Dix, le 30 Mars 2010

Le Conseil de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois s'est réuni en Mairie d'Albi le Mardi 30 Mars 2010 à 18 Heures 30 en séance publique, sur convocation de Monsieur Philippe BONNECARRÈRE, Président de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Monsieur Philippe BONNECARRÈRE

Secrétaire : Monsieur William NION

Membres présents :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Philippe BONNECARRÈRE, Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Christine DEVOISINS, Jean-Michel BOUAT, Monique HUBERT, Michèle BARRAU-SARTRES, Louis BARRET, Michel FOURNIALS, Michel FRANQUES, Pierre DOAT, Paul JUAREZ, Sarah LAURENS, Thierry GINESTET, Robert GAUTHIER, Jean-Claude De LAPANOUSE, Dominique SANCHEZ, Christian CHAMAYOU, William NION, Claude JULIEN, Félix TORRÈS, Gérard POUJADE, Anne-Marie ROSÉ, Thierry DUFOUR, Philippe HEIM, Michel TRÉBOSC, Jacques LASSERRE, Maryse BERTRAND, Robert BOUDES, Viviane COMBES, Serge NEAU, Jean-Philippe ROQUES.

Membres suppléants votants : Mesdames, Messieurs, Gisèle DEDIEU, Pierre COSTES, Pierre-Yves LAMBOLEZ, Bernard GILABERT, Marie-France DE TRUCHIS, Noël RAMON, Jean-Marc WISNIEWSKI, Eliane CARLES.

Membres suppléants présents non votants : Mesdames, Messieurs, Jean-Marie COUDERC, Gérard FABRE, Pascal LAMESLE, Christian MALGOUYRES, Alain GRIMAL, Michel ANDRAL, Alain LONG, Claude COSTES, Jean-Charles BORGOMANO, Emmanuelle VIEILLEDENT, Jean MAURIÈS.

Membres excusés :

Membres titulaires : Mesdames, Messieurs, Olivier BRAULT, Patrick GARNIER, Geneviève PARMENTIER, Stephen JACKSON, Laurence PUJOL, Dominique BILLET, Thierry ASTOULS, Bruno LADOUCETTE, Michel DELPOUX.

Membres suppléants : Mesdames, Messieurs, Naïma MARENGO, Laure SUDRE, Christelle GUILLAUMOT, Daniel GAUDEFROY, Jean ESQUERRE, Frédéric ESQUEVIN, Marie-Louise AT, Claude DEUTSCHMEYER, Michel ALBARÈDE, Françoise LESCURE, Marie-Claude DURAND, Robert PAGGI, Francine ALARY, Patrice MANGIONE, Thierry MALLÉ, Benoît DELERIS, Monique MILHAU, David KOWALCZYK, Blandine THUEL, Marc DE GUALY, Dominique BALOUP.

Présents (titulaires, suppléants votants et suppléants non votants) : 50

Votants (titulaires, suppléants votants) : 39

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 30 MARS 2010

N° 2 - 47 / 2010 : CONVENTION TERRITORIALE D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS PROGRAMMATION ANNÉE 2010 - REQUALIFICATION ENTRÉE DU VILLAGE D'ARTHÈS - DEMANDE DE SUBVENTIONS

Pilote : Service Maîtrise d'ouvrage programmation de travaux

Autres services concernés : Finances et Budget- Direction générale des services/Territoire d'agglomération

Madame Anne-Marie ROSÉ, rapporteur,

La commune d'Arthès a lancé une réflexion pour réaliser la requalification de l'entrée du village au droit de la place Augustin Mairoux.

L'objectif de la requalification est de rechercher une identité urbanistique qui contribue à qualifier l'espace urbain en adéquation avec ses fonctions. L'ambition est de donner plus de fluidité à la circulation au niveau du carrefour du Saut du Sabo, d'améliorer la sécurité, de concevoir et de développer un modèle urbain d'excellence tant d'un point de vue esthétique que d'un point de vue sécuritaire.

Les études sont réalisées par la direction départementale des territoires du Tarn (DDT) en tant que maître d'œuvre, dans le cadre d'une convention d'ingénierie publique.

Le 7 septembre 2009, par délibération, le conseil municipal d'Arthès

- a approuvé le plan de financement suivant :

		RECETTES HT	
Maîtrise d'oeuvre	8 300 €		
Travaux préalables	12 000 €	Région Midi-Pyrénées	43 200 €
Travaux de voirie	103 000 €	Département du Tarn	43 200 €
Travaux réseaux	86 000 €	Commune	129 597 €
Frais annexes	6 697 €		
TOTAL	215 997 €	TOTAL	215 997 €

- a autorisé Monsieur le Maire à solliciter les subventions prévues au plan de financement auprès de la Région Midi-Pyrénées et du Conseil Général du Tarn dans le cadre de la convention territoriale de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois

Depuis le 1^{er} janvier 2010, au regard des transferts de compétences intervenues, la Communauté d'agglomération est substituée à la commune d'Arthès pour la maîtrise d'ouvrage de cette opération. Il convient donc de modifier le plan de financement en conséquence.

Le Conseil de Communauté d'Agglomération de l'Albigeois,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU les statuts de la Communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU l'avis du Conseil municipal de la commune d'Arthès, qui a vocation à accompagner la réalisation du projet et en superviser la mise en œuvre,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

✚ **APPROUVE** l'opération de requalification de l'entrée du village au droit de la place Augustin Malroux.

✚ **DIT** que cette opération sera inscrite dans la programmation de l'année 2010 de la convention territoriale d'agglomération de l'Albigeois.

✚ **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel suivant :

DEPENSES HT		RECETTES HT	
Maîtrise d'oeuvre	8 300 €	Région Midi-Pyrénées	43 200 €
Travaux préalables	12 000 €	Département du Tarn	43 200 €
Travaux de voirie	103 000 €	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	129 597 €
Travaux réseaux	86 000 €		
Frais annexes	6 697 €		
TOTAL	215 997 €	TOTAL	215 997 €

✚ **SOLLICITE** les subventions prévues au plan de financement auprès de la Région Midi-Pyrénées et du Département du Tarn.

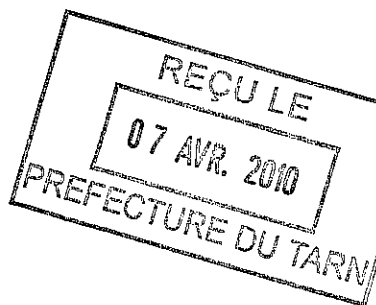
✚ **AUTORISE** Monsieur le Président à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération et des marchés y compris les avenants dans la limite du montant prévisionnel de 215 997 €HT.

✚ **DIT QUE** les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois de l'exercice en cours.

✚ **DIT QUE** dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la Communauté d'Agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 30 Mars 2010

Le Président,




Philippe BONNECARRÈRE

